REGLEMENT DU BLITZ 49 (2025-2026)

Article 1 :

Le Comité départemental de Maine-et-Loire de jeu d'échecs (CDJE 49) organise chaque saison un tournoi de blitz sur le département et nommé Blitz 49
Il est souhaitable que d'une année sur l'autre, ce ne soit pas le même club qui l'organise.

Article 2 :

Le Blitz 49 est ouvert en priorité aux licencié(e)s A ou B des clubs du département mais également des autres départements s'il y a des places disponibles. Le tournoi est homologué pour le classement Blitz Fide.

Article 3 :

Cadence : 9 rondes de 5 min + 2s

Les règles du Jeu sont les règles adoptées au dernier Congrès de la FIDE (93ème Congrès de la Fide à Chennai, Inde en 2023).

Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04 FIDE 1998)
(forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE))
Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

L'article B.3 s'applique pour l'intégralité de la compétition.

En cas de premier coup illégal, la sanction est d'une minute. S'il y a un deuxième coup illégal fait par le même joueur, la partie est déclarée perdue.

Article 4 :
Horaire de Jeu : Voir en annexe 1

Article 5 :
Droits d'inscriptions :
Adultes : Néant
Jeunes : Néant

Article 6 :
Départage des ex aequo : Buccholz Tronqué, Buccholz, puis performance

Article 7 :

- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle de jeu
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés au directeur des titres et sanctions pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- téléphone et montres électroniques doivent être éteints et mis dans un sac laissé à sa place durant les parties
- toute dégradation entraînera une exclusion

Article 8 :

Arbitre Principal : selon le club organisateur

Article 9 :
Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement.

L'Arbitre Principal **L'Organisateur**

Annexe 1 Horaires

Pointage	14 h à 14 h 30
Ronde 1	14 h 45 à 15 h 00
Ronde 2	15 h 00 à 15 h 15
Ronde 3	15 h 15 à 15 h 30
Ronde 4	15 h 30 à 15 h 45
Ronde 5	15 h 45 à 16 h 00
Ronde 6	16 h 00 à 16 h 15
Ronde 7	16 h 15 à 16 h 30
Ronde 8	16 h 30 à 16 h 45
Ronde 9	16 h 45 à 17 h 00
Clôture	17 h 15